

COMMUNIQUE DE PRESSE

de Claudy Lebreton

Président du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale

Paris, le 21 mai 2003

Le projet de loi sur les retraites examiné par le Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale

Réuni à la demande du gouvernement le 20 mai 2003 par son Président Claudy LEBRETON, le C.S.F.P.T. a entendu Jean-Paul DELEVOYE, Ministre de la fonction publique, de l'aménagement du territoire et de la réforme de l'Etat sur le projet de loi portant réforme des retraites.

Malgré le vœu déposé par la CGT, FO et la CFTC adopté à la majorité, demandant le retrait du texte, et après le départ de ces représentants syndicaux, le Ministre a présenté l'économie générale du texte et a engagé un débat avec les élus et les représentants syndicaux présents.

Philippe LAURENT, Maire de Sceaux, au nom des élus de la majorité nationale, s'est exprimé en apportant son soutien à la réforme diligentée par le gouvernement. Marc MONTUELLE, Maire de Louches a mis l'accent, pour les élus socialistes, sur l'absence de débat sur un projet qui avant d'être financier et technique exprime avant tout une vision politique de la société.

La CFDT, l'UNSA et la CGC ont vu quant à eux leurs amendements rejetés par le gouvernement. En contrepartie, ce dernier apportera des amendements au texte initial.

A l'issue de ce débat, le vote aura été sans surprise puisque élus de la majorité nationale et représentants de la CFDT ont voté pour le texte (11 voix), les élus socialistes et les représentants de l'UNSA votant contre (7 voix), la CGC décidant de s'abstenir.

Ainsi, à la majorité des membres présents, le CSFPT a émis un avis favorable sur le projet de loi portant réforme des retraites.